



**SERVICE DE RELÈVE PHARE**  
Accueil collectif

**pro infirmis**

# La Vanille

Tout en offrant deux après-midis par mois de relâche aux parents, l'**accueil à la Vanille** permet aux enfants en situation de handicap de partager des moments de loisirs et de découverte sous forme d'activités collectives, encadrés par un dispositif d'un intervenant expérimenté par enfant.

## Déroulement

Les enfants prennent le repas de midi sur place. L'après-midi est animé par des activités récréatives : balades, pique-niques, bricolages, visites d'exposition, piscine, cuisine, etc.

## Enfants accueillis

Tout enfant en situation de handicap peut être accueilli. Il est toutefois tenu compte de la composition du groupe et des chances d'intégration d'un nouvel enfant. Actuellement, le groupe est constitué d'enfants âgés de 6 à 15 ans environ. Un maximum de 7 enfants est accueilli.

## Encadrement

Les accompagnants sont des intervenants du service de relève Phare de Pro Infirmis. Une personne par enfant est présente, ou au moins 5 personnes pour 7 enfants.

## Contact

Pour toute information s'adresser à

Madame Mady Csakodi : 079 681 87 05

E-mail : [mady.csakodi@bluewin.ch](mailto:mady.csakodi@bluewin.ch)

En cas de non-réponse, s'adresser à

Pro Infirmis : 058 775 34 34

## Informations concernant l'accueil collectif La Vanille

### Fréquence et horaire

L'accueil a lieu un mercredi après-midi tous les quinze jours, entre 11h30 et 17h45, sauf pendant les vacances scolaires. Cet horaire ne peut pas être modifié.

### Lieu

L'accueil a lieu dans les locaux de la Paroisse catholique romaine  
Chemin du Boisy 21, 1004 Lausanne.

### Transports

Les transports ne sont pas organisés par Pro Infirmis. Les enfants arrivent avec les taxis habituels de l'école directement à la Vanille. Les parents viennent chercher leur enfant entre 17h30 et 17h45.

### Prix

Le prix correspond à 6h30 de relève au tarif horaire de Fr. 11.- (animations incluses), frais de repas de midi Fr. 7.- en plus. Le goûter et les sorties sont offerts.

### Désistement

Tout désistement est prié d'être annoncé 24 heures à l'avance, dans le cas contraire il sera facturé comme accueil complet.

### Inscription

De préférence pour une durée d'un an, afin de favoriser l'intégration et la cohésion du groupe d'enfants.

### Pro Infirmis

Direction cantonale Vaud

Rue du Grand-Pont 2bis  
1003 Lausanne

Téléphone 058 775 34 34  
[vaud@proinfirmis.ch](mailto:vaud@proinfirmis.ch)